



PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la susdite ville

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham,

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par monsieur Hervé Rivet, Directeur général que les séances du Conseil municipal pour l'année 2019 seront tenues le premier mardi de chaque mois, à 19 h.

Ainsi, les prochaines séances ordinaires seront tenues, à l'édifice Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton à Brownsburg-Chatham, aux dates suivantes :

Mardi, le 8 janvier 2019, à 19 h	Mardi, le 2 juillet 2019, à 19 h
Mardi, le 5 février 2019, à 19 h	Mardi, le 6 août 2019, à 19 h
Mardi, le 5 mars 2019, à 19 h	Mardi, le 3 septembre 2019, à 19 h
Mardi, le 2 avril 2019, à 19 h	Mardi, le 1 ^{er} octobre 2019, à 19 h
Mardi, le 7 mai 2019, à 19 h	Mardi, le 5 novembre 2019, à 19 h
Mardi, le 4 juin 2019, à 19 h	Mardi, le 3 décembre 2019, à 19 h

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 18^e jour d'octobre 2018.

Le Directeur général,


Hervé Rivet, LL.B & M.A.P.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Hervé Rivet, Directeur général, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 18 octobre 2018, une copie dans le journal « Le Régional » dont la parution est le 18 octobre 2018, et ce, conformément à l'article 345 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois d'octobre de l'an 2018.

Signé : 
M^e Hervé Rivet